

Nombre de participantes : 30

Date et lieu

Mercredi 28 mars de 10h à 17h

à la WIZO,

10 rue St Augustin, 75002 Paris

Participation aux frais : 15 €

WIZO FRANCE



Mercredi 28 mars 2007

de 10 h à 17 h

**Formation à l'accès
au savoir et aux
connaissances juives**

Prière de vous inscrire à la WIZO

par téléphone 0148019770

ou par mail

wizo.france@wanadoo.fr

10 rue Saint Augustin
75002 Paris

Métro : Opéra - 4 septembre -
Bourse - Autobus : 39 - 48

Téléphone : 01 48 01 97 70
Télécopie : 01 48 01 97 77
Mail : wizo.france@wanadoo.fr

1ère séance
comment s'élabore la loi juive
de l'Antiquité à nos jours ?

Séminaire organisé
par WIZO France



Présentation

L'évolution de la condition des femmes juives dans les communautés et la volonté de leur offrir des formations sont deux buts essentiels pour la WIZO.

L'enquête « Femmes et judaïsme en France 2006 », réalisée l'année dernière a souligné l'importance des réflexions et des actions à mener afin d'améliorer la condition des femmes au sein des communautés juives.

Pour ce faire, il est indispensable de s'initier aux fondements de la loi juive ainsi qu'à l'histoire culturelle et religieuse du judaïsme. C'est pourquoi WIZO France vous propose des journées de formation, instructives et ludiques, dédiées à l'accès au savoir et aux connaissances juives.

But

Donner des outils afin que les femmes juives en France puissent mieux comprendre leur héritage historique, culturel et religieux – en particulier les lois qui les concernent et leur statut dans la loi juive (*halakha*).

1ère séance

« Comment s'élabore la loi juive de l'Antiquité à nos jours ? »

Objectifs de la 1ère séance

S'initier aux mots, aux noms, aux concepts et aux dates clefs de la loi juive

Identifier le parcours de la loi juive à partir des versets de la Torah jusqu'à aujourd'hui

Appliquer cette connaissance en donnant quelques exemples qui concernent le statut des femmes dans la loi juive

Contenu

Comment s'est transmise la Torah de l'Antiquité à nos jours ? Quelles sont les différentes catégories de commandements ? Qu'est ce que le Talmud ? Quelles sont les principales codifications de la loi juive ? Qu'est ce qu'un Sanhédrin ? Un tribunal rabbinique ? Qui décide de quoi dans la loi juive ? Comment la loi juive peut-elle évoluer ? Etc.....

Nous essayerons de répondre à toutes ces questions en donnant des définitions et des exemples clairs puisés dans la Torah, le Talmud, Maïmonide, le Shoulkhan Arouch et des responsas (réponses) des rabbins actuels.

Programme

9h45-10h : Accueil des participantes

10h-13h : Première partie

13h-13h30 : Pause déjeuner (Sandwichs cachet)

14 h - 17h : Deuxième partie.

Public

Cette journée est tout public. Elle ne requiert ni savoir préalable ni connaissance de l'hébreu. Elle s'adresse à toute personne désireuse de mieux connaître son héritage et de l'interroger en toute conscience.

Méthode pédagogique

- Initiation à partir de mots clefs, de jeux, de tableaux, d'étude et d'extraits de textes
- Photocopies de documents pour le dossier de chaque participante
- Indications bibliographique

Intervenante

Sonia Sarah Lipsyc, Sociologue, spécialisée dans les questions de femmes et judaïsme. Passionnée d'exégèse juive, elle collabore régulièrement aux émissions du rabbin Josy Eisenberg pour France 2